



# LA FEUILLE

lettre d'information municipale

## Cassagnes-Bégonhès

Décembre 2025

### AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications)

DÉC	MER. 10	VEN. 19 ET JOURS SUIVANTS	MAR. 23	JANVIER
	Repas des aînés (+ de 70 ans) <i>Salle des fêtes</i> 11 h 30	Festivités de Noël (voir tract)	Don du sang <i>Salle des fêtes</i> 14 h - 18 h 30	Vœux (date à venir)



À partir du 15 janvier 2026, la commune de Cassagnes-Bégonhès réalise son recensement de la population. Cette opération permet de mieux connaître l'évolution du village et d'adapter les projets municipaux aux besoins de tous.

Comment se déroule le recensement ? Les agents recenseurs Corinne Gazagnadou et Hugo Bousquet déposent une lettre d'information du maire dans votre boîte aux lettres. Ensuite,

ils viendront à votre rencontre et vous fourniront des formulaires papiers ou une notice internet, indispensable pour vous recenser en ligne.

Privilégier la réponse en ligne est simple, rapide, économique et plus respectueux de l'environnement.

Pourquoi répondre au recensement ? Les données recueillies sont essentielles pour la commune. Elles permettent notamment :

- de déterminer la dotation financière

de l'État : plus la population est élevée, plus l'aide est importante ;

- d'adapter le fonctionnement communal : nombre d'élus, services, équipements publics... ;
- d'identifier les besoins en transports, écoles, structures sportives, commerces, logements, etc.

Pour plus d'informations :  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## NOUVELLES TRIBUNES DU STADE LOUIS BERNAD



Le 19 octobre dernier, le LSA XV recevait les joueurs et supporters du Groupe sportif figeacois au stade Louis Bernad de Cassagnes-Bégonhès fraîchement doté de ses nouvelles tribunes.

Ce fut une belle journée festive avec visite du stade le matin, discours offi-

ciels et repas d'avant-match sous la halle, suivis de deux beaux matchs victorieux pour le LSA XV.

Félicitations aux joueurs et aux bénévoles pour l'organisation de cette journée réussie, en présence des partenaires financiers ayant permis

la création des nouvelles tribunes : la région Occitanie, le département de l'Aveyron, l'Agence nationale du sport, France Rugby, Pays Ségal communauté, le Club des supporters du LSAXV, le club LSAXV et la mairie de Cassagnes-Bégonhès.



## RECENSEMENT CITOYEN ET JDC : RAPPEL AUX JEUNES DE 16 À 25 ANS

Tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans doivent procéder à leur recensement citoyen en ligne ou en mairie. Cette démarche obligatoire permet la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et conditionne notamment l'accès à certains examens et concours publics. Le recensement entraîne également, à partir de 18 ans, l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune, sous réserve que les informations transmises en mairie soient exactes.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

En vue des élections municipales de 2026, il est rappelé que seule l'inscription sur les listes électorales permet de participer au scrutin. Les nouveaux électeurs sont ainsi encouragés à s'assurer de leur situation et à exercer pleinement leurs droits civiques.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales pour les municipales de mars 2026 est le vendredi 6 février 2026 et jusqu'au 4 février 2026 à 0h00 pour les inscriptions en ligne.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CHÊNES

Depuis le début du mois de juillet 2025, les travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes et d'agrandissement de l'école des Chênes sont officiellement lancés. Ce projet d'envergure vise à offrir aux enfants un cadre d'apprentissage plus spacieux, plus fonctionnel et plus respectueux de l'environnement (photo ci-contre). Afin de permettre la bonne réalisation du chantier, l'école a été provisoirement déplacée dans des bâtiments modulaires installés à proximité du terrain de football (photo ci-dessous). Tout a été organisé pour que les élèves, les encadrants du péri-scolaire et l'équipe enseignante puissent poursuivre l'année scolaire dans de bonnes conditions, dans un environnement sécurisé et adapté.

Le chantier avance conformément au calendrier prévu et les différentes étapes se déroulent sans difficulté majeure. Les travaux, qui mêlent à la fois agrandissement et réhabilitation



énergétique, se poursuivront jusqu'à la rentrée janvier 2027, date à laquelle les élèves pourront réintégrer une école modernisée et plus confortable. Ce projet est rendu possible grâce à l'engagement financier de plusieurs partenaires publics. La commune tient

à remercier l'État, la région, le département de l'Aveyron et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui accompagnent cette transformation essentielle pour l'avenir de notre école.



## CAMPAGNE DE PROPRETÉ DU VILLAGE



POUR LE BIEN DE TOUS  
MERCI DE RAMASSER  
LES DÉJECTIONS DE VOTRE  
ANIMAL DE COMPAGNIE

Afin de préserver la propreté et le cadre de vie de tous, Monsieur le Maire a signé un arrêté municipal interdisant de laisser des excréments canins sur l'ensemble des espaces publics de la commune : trottoirs, places, parcs, chemins, espaces verts, etc.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont tenus de ramasser immédiatement les déjections de leur animal, y compris dans les caniveaux et les abords de propriétés.

Tout manquement à cette obligation

constitue une infraction au Code pénal (article R.632-1) et est passible d'une amende de 35 € pouvant être portée à 135 € pour récidive.

Des distributeurs de sachets sont à la disposition des promeneurs dans plusieurs points de la commune.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour contribuer à la propreté et au bien-être collectif.

Merci de votre compréhension et de votre participation à la propreté de notre village !

## À LA MÉDIATHÈQUE

### EXPO PHOTO DE JULIEN COQUENTIN

Jusqu'au 17 décembre

Julien Coquentin développe une œuvre à la croisée du documentaire et de l'expression intime. Son travail photographique, profondément narratif, mêle observation du réel et approche sensible des territoires.

*Entrée libre aux horaires d'ouverture habituels*

*Sur réservation pour les groupes*

Organisé en partenariat avec le département de l'Aveyron et sa médiathèque dans le cadre du mois du film documentaire 2025 « Terre nourricière », ainsi que le réseau informel des bibliothèques du Pays Ségali.



#### PENDANT LES VACANCES

- Exposition interactive jeune public : livres tactiles et livres jeux
- Tricot dans la biblio avec Nadine et Eliette : mardi 23 décembre de 16 h à 18 h et samedi 27 de 14 h 30 à 16 h 30

## INFO MAIRIE

DU 29 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER,  
LA MAIRIE SERA OUVERTE UNIQUEMENT LE MATIN, DE 9 H À 12 H

## SERVICES

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi

9 h / 12 h - 14 h / 17 h

sauf le jeudi après-midi

05 65 46 70 09

[www.cassagnes-begonhes.fr](http://www.cassagnes-begonhes.fr)

accueil@cassagnes-begonhes.fr

Secrétaire de mairie : Aline Fuentes  
Adjoint administratif : Aurélie Bru

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Michel Costes (maire)

Adjoints :

Julien Fraysse (1<sup>er</sup> adjoint)

François Gaultier de Kermoal

(2<sup>e</sup> adjoint)

Aurélie Drulhe (3<sup>e</sup> adjointe)

Hélène Blanc (4<sup>e</sup> adjointe)

Conseillers :

Clarisse Lagarde

Jean-Marc Canivenc

Jimmy Soulié

Vincent Bousquet

Jérémie Cransac

Éléonore Gayrard

Patrick Frayssignes

Christophe Bousquet

Claude Isnard

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES PAYS SÉGALI

05 65 69 27 43

### DÉCHETTERIE DE SALMIECH

07 50 59 67 33

Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 15 h à 18 h ; samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### MÉDIATHÈQUE

05 65 74 71 01

[bibliotheque.cassagnes@gmail.com](mailto:bibliotheque.cassagnes@gmail.com)

[mediatheque-cassagnes-begonhes.c3rb.org](http://mediatheque-cassagnes-begonhes.c3rb.org)

Horaires :

Mardi : 16 h / 19 h

Mercredi : 9 h 30 / 12 h 30 et 14 h 30 / 17 h 30

Vendredi : 9 h 30 / 12 h 30

Samedi : 10 h / 12 h et 14 h 30 / 16 h 30

3<sup>e</sup> lundi du mois (foire) : 10 h / 12 h